
DELIBERATION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

N° COR 2017-131

Séance du jeudi 27 avril 2017

Président de séance : Monsieur Michel MERCIER, Président de la Communauté d'Agglomération

Date de convocation du Bureau : 14 avril 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 9 mai 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 23

Membres du Bureau présents : 19

MERCIER Michel, PEYLACHON Bruno, LACHIZE Michel, NOVE Jacques, CARLETTO Jean-Jacques, GOUDARD Jean-Pierre, GUINOT Annick, GUEYDON Pierre, MOUREY Gérard, PERRUSSEL-BATISSE Josée, AURAY Patrick, DESPRAS Dominique, HOFSTETTER Guy, LONGIN Denis, MARTINEZ Sylvie, ROSSIER Bernard, VIVIER MERLE Anne-Marie, LORCHEL Philippe, DARPHIN Colette

Membres du Bureau absents ou excusés : 4

GIANONE David, LAFFAY Christelle, JOYET Guy, SERVAN Alain

ASSAINISSEMENT

**OBJET : APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
DE LA COMMUNE DE LES OLMES**

Vu l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L123-6 et R123-7 du Code de l'Environnement,

Vu la délibération COR n°2016-178 du 27 juin 2016, arrêtant le projet de mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Les Olmes,

Considérant que la COR, dans le cadre de la démarche d'élaboration du PLU de la commune, a lancé une révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Les Olmes.

Considérant l'enquête publique unique et conjointe, menée par la commune, qui s'est déroulée du 21 novembre au 21 décembre 2016.

Considérant l'avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur, en date du 20 janvier 2017.

Considérant que le projet de zonage met en cohérence les zones d'assainissement collectif avec le tracé du réseau actuel et avec le zonage du PLU.

Considérant que le projet de zonage supprime diverses parcelles en zone d'assainissement collectif et ajoute deux secteurs, au centre-bourg et au lieu-dit La Planchette, en zone d'assainissement collectif future.

Monsieur Michel LACHIZE, Vice-Président délégué à l'assainissement, propose au Bureau d'approuver la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Les Olmes.

Le Bureau Communautaire, **lecture faite du rapport par Monsieur Michel LACHIZE, après avoir délibéré et procédé au vote,**

Pour : 19
Contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉCIDE

1 – D'APPROUVER la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Les Olmes,

2 - DE MANDATER Monsieur le Président pour signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

Ampliation à : Commune de Les Olmes

Le Président

Michel MERCIER

Pour le Président
et par délégation,
le Directeur Général
Jean-François DAUVERGNE

